

**Edito**

Vous voici en possession du 1er numéro de Saint-Marcel Demain, Les Nouvelles !

L'association s'est tout naturellement créée après les élections municipales de mars 2014 autour de **Jean-Noël DESPOCQ**, Maire de 2006 à 2014. Notre but est de **vous informer** du travail effectué par nos cinq élus, de **vous donner notre avis** sur les actions et projets portés par l'actuelle majorité et de **vous alerter** sur des faits ou des comportements qui nous paraîtraient contraire à l'intérêt de la Ville et de ses habitants. Les membres de SMD partagent des valeurs d'humanisme, de laïcité, de solidarité et de progrès social qui prennent aujourd'hui tout leur sens dans une République agressée par des comportements extrêmes et meurtriers.

**Vous partagez ces valeurs ? Venez nous rejoindre !** Et n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau ou l'un des élus de Saint-Marcel Demain.

### La minorité ignorée

Une fois l'élection terminée, le Maire et sa majorité ne sont plus seulement les représentants du camp victorieux mais doivent se mettre au service de tous les habitants de la commune. La place alors faite aux représentants de la minorité est un bon révélateur du respect accordé au millier d'électeurs qui leur ont apporté leurs suffrages.

#### Or, qu'en est-il aujourd'hui ?

- **Les commissions municipales ne sont que trop rarement réunies.** La loi stipule pourtant que « tout membre du conseil municipal a le droit d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération » (article L.2121-13 du CGCT)

- **De nombreuses décisions et projets sont ainsi dévoilés par voie de presse ou au détour d'une conversation :** la suppression de la zone bleue dans la Grande Rue, la pérennisation des feux à l'entrée de ville, le changement d'affectation du Studio 44, ...

- **Les demandes de l'opposition en séance de conseil municipal sont négligées :** questions sur l'évolution des chiffres de la délinquance, sur le « bilan financier » dressé par la perception...

- **Des invitations à diverses manifestations ne sont pas adressées aux élus de la minorité :** inauguration du défibrillateur (pourtant initié sur le mandat précédent), vernissage au Studio 44, commémoration de la libération de Saint Marcel...

**On découvre même dans la presse** une rencontre élus-entreprise où sont invités des conjoints de conseillers municipaux de la majorité... mais pas les représentants de la minorité ! (Visite Aproport, JSL du 3/11/2014).

**Difficile aujourd'hui pour les cinq élus de « Saint-Marcel Demain », privés d'informations, de mener à bien les missions de contrôle et de contre-pouvoir qui leur incombent...**

### Quel avenir pour l'ouverture culturelle à Saint-Marcel ?

**La bibliothèque**, premier lieu de culture et de documentation pour la population et les jeunes pourra-t-elle maintenir le niveau de ses activités ?

**Le Réservoir**, lieu d'exposition, de résidence et de diffusion pour amateurs et professionnels du théâtre et de la musique, aura-t-il les moyens de continuer à exister et à rayonner au-delà des limites de notre commune. Le démantèlement du service a d'ores et déjà commencé avec par exemple la **suppression de la web-radio** à vocation pédagogique.

**La Cour des miracles**, portée par le Réservoir et animée par des dizaines de bénévoles, rassemblant des centaines de spectateurs chaque jeudi d'été, continuera-t-elle à égayer nos soirées avec des spectacles de qualité favorisant les rencontres ?

**Le soutien aux associations à vocation culturelle** se poursuivra-t-il ? Qu'en est-il du soutien à **Trad'envol 2015** ?

Avec un local qui est devenu payant, les artistes locaux pourront-ils continuer d'exposer au **Studio 44** ?

De tout cela, la nouvelle municipalité, **qui pourtant communique beaucoup**, ne parle pas. Qu'en est-il de **ses priorités** sur les questions de la politique culturelle ? Et quelle est sa position face au Grand Chalon concernant les actions et les équipements ?

**Ce sont pourtant ces priorités qui fondent l'offre culturelle de qualité que l'on se doit de proposer quand on prétend conduire la destinée d'une commune comme Saint-Marcel.**

# Eclairage sur les finances communales

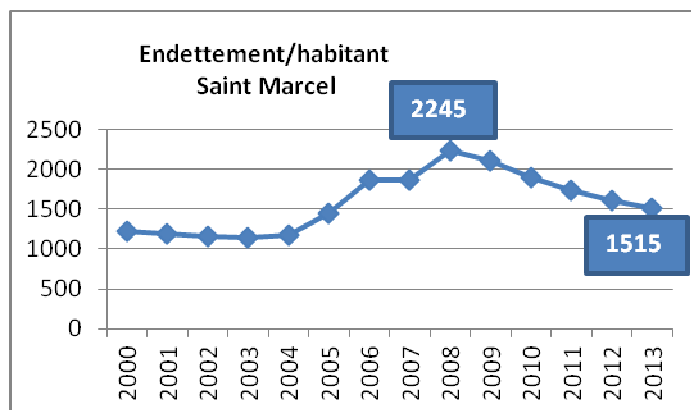
## Un désendettement réussi

Au cours de la précédente mandature, les élus ont réussi à baisser l'endettement de 31% par habitant : **2008 : 2245€/hab.** **2013 : 1515€/hab.**

L'encours de la dette, de 12 ans à fin 2007, est descendu à 6 ans en 2014, à la fin de leur mandat. La réduction et la stratégie concernant les emprunts contractés sur 5 ans contribuent à ces résultats tout à fait satisfaisants pour une collectivité de notre taille **sans augmentation de la fiscalité depuis 2010.**

Présenter les finances de notre commune sous le seul angle de la dette cumulée, déconnectée de la gestion proprement dite, sans aborder le maintien à niveau des équipements et les services proposés à tous les habitants, montre bien la **vision partisane et limitée** de la nouvelle équipe en place.

Malgré une conjoncture économique défavorable, les efforts constants ont permis de préserver des services publics de qualité et le maintien d'un niveau d'investissement élevé, notamment sur l'entretien du patrimoine : écoles, gymnases, salle Gressard, mairie et sur la voirie : rues de la Villeneuve et Leneveu, entrée de ville. **Pour 2015 : en l'absence d'orientations claires, il faudra sans doute attendre pour espérer trouver quelques projets.**



Source : Finances publiques

### « Emprunt toxique »

En 2007 pour financer la réalisation d'équipements structurants tels que le Dojo, le Réservoir et l'aménagement des digues des Chavannes, l'équipe municipale a contracté un emprunt auprès du partenaire financier habituel des collectivités, la Caisse d'Epargne. Elle pensait sincèrement obtenir **des conditions avantageuses** de façon durable pour donner plus de marge de manœuvre budgétaire à notre commune.

Suite à la crise financière mondiale de 2008, les élus et le grand public ont découvert l'existence des emprunts dits « toxiques » ; entre 1995 et 2009, ce sont plus de 5500 collectivités et établissements publics français qui ont souscrit ce type d'emprunts et **se sont fait piéger** par ces offres intéressantes.

L'ancien maire a alors entamé immédiatement les discussions avec le partenaire financier pour le suivi et la sortie de ce dispositif pervers, sachant qu'il n'y avait **aucun risque avant octobre 2015.**

Aujourd'hui, la page est définitivement tournée, **l'avenir dira si les négociations ont été à l'avantage de la collectivité.**

(Voir le lien <http://s0.libe.com/fremen/maps/carte-emprunts-toxiques/index.html#>)

### A quoi sert un audit ?

Effectué par un cabinet indépendant, il permet de s'assurer de la régularité et de la sincérité des comptes ; il doit donner une image fidèle de la commune, en la situant par rapport aux collectivités similaires et permettre de **dégager des pistes d'actions** pour les années à venir.

La nouvelle municipalité, après avoir vivement critiqué la gestion précédente, a annoncé un audit financier. **Aucun résultat n'a été transmis aux élus.**

Déni de démocratie ou inquiétude face à une analyse des comptes qui pourrait **se révéler favorable à l'équipe précédente ?**

Quand on veut parler de chiffres, il faut être sérieux, se montrer responsable et **avoir le courage de recourir à un audit indépendant.**

En 2009, l'audit commandé à KPMG a confirmé la voie sur laquelle les élus s'étaient engagés : **désendettement de la commune, maîtrise des dépenses de fonctionnement et poursuite d'un investissement ciblé aux profits des administrés.**

"De 2008 à 2014 : les élus ont assuré une gestion responsable et respectueuse des générations futures".

#### Saint-Marcel Demain : Bureau de l'association :

Président : Jean-Luc Monat : 06.81.16.69.62  
Vice-Présidente : Maryse Moine : 06.98.85.41.36  
Secrétaire : Simon Tomasi  
Secrétaire-adjointe : Véronique Perraudin  
Trésorière : Annick Rebillard  
Trésorier-adjoint : Christophe Rebillard

#### Les élus :

Jean-Noël Despocq – Andrée Comte  
Guy Gonnot – Fabrice Malet  
Lydie Tromenschlager

Adresse mail : [smd71380@gmail.com](mailto:smd71380@gmail.com)